

lieu se retrouvent dans la définition même. « La situation de cette ville est affreuse, dit l'*Almanach de Lyon* de 1760, elle fut bâtie dans les temps de barbarie où de petits tyrans cherchaient les endroits inaccessibles pour mettre leur faiblesse en sûreté! » Certes, l'emplacement, eu égard surtout à la proximité du Rhône et de la grande voie romaine par où se faisait le commerce dans les temps primitifs, ne pouvait être mieux choisi pour permettre de rançonner et de mettre en lieu sûr tout le butin.

L'origine ou la date de fondation de cette ville est difficile à préciser. En tous cas, rien de plus singulier à comparer que l'état actuel de cette localité, aujourd'hui village de quatre à cinq cents âmes avec l'importance de la ville du moyen âge et même dans les premiers siècles de notre ère. Sous l'époque romaine, elle était dite *castrum*, c'est-à-dire ville de deuxième rang (1), titre qu'elle conserva jusqu'aux guerres de religion.

Supposez, perché en nid d'aigle, un assemblage irrégulier de maisons, de chaumières cramponnées sur les flancs d'une colline abrupte, au confluent de deux torrents, le Bataillon et l'Eparvier au cours parfois impétueux. Quelques débris de remparts et d'une enceinte épaisse subsistent encore, mais les portes ont disparu pour faciliter l'accès du village. Du milieu de ces ruines émerge l'église — sans caractère saillant — qu'entoure une galerie étroite servant jadis de cimetière exigu; son clocher, de forme

---

(1) Le mot *civitas* était réservé aux villes de premier rang, comme Vienne par exemple, et le terme *vicius* concernait les villages ou hameaux.